

Direction des Ressources Humaines  
Bureau des Concours ITRF

## **RAPPORT DU PRESIDENT DE JURY**

***CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT INGENIEUR D'ETUDE EN TECHNOLOGIE DE LA  
FORMATION***

***BRANCHE D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE : F (Culture, Communication, Production et  
diffusion des savoirs)***

***EMPLOI-TYPE : ingénieur pour l'enseignement numérique  
(Phases d'admissibilité)***

***NATURE : interne***

**Session 2021**

**Nom : Nathalie GUIN**

**Fonction : Présidente de jury**

# 1. INTRODUCTION

La session 2021 du concours interne de recrutement d'ingénieur d'étude en technologie de la formation, dans la branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), et dans l'emploi type ingénieur pour l'enseignement numérique, organisée par l'Université Claude Bernard Lyon 1 pour l'Académie de Lyon, proposait 6 postes pour 6 affectataires (Université Lyon 3, Université Bordeaux 3, Université Caen, Université Avignon, Université Paris 10, Canopé Chasseneuil – Poitiers)

L'épreuve d'admissibilité s'est déroulée le 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2021.

Ce rapport abordera, successivement, les points suivants :

- les données quantitatives
- les données qualitatives
- les données administratives

## 2. DONNEES QUANTITATIVES

BAP	Corps	CAT.	Nature	Emploi-type	Nb postes	PHASE ADMISSIBILITE		
						Nb d'inscrits	Nb de présents	Nb d'admissibles
F	IE	A	Interne	Ingénieur pour l'enseignement numérique	6	53	25	17

## 3. DONNEES QUALITATIVES

### 3.1 Déroulement du concours, appréciation et résultats

Composition du jury :

Madame GUIN Nathalie, maître de conférences hors classe, présidente, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon 1.  
Monsieur CASTEX Eric, ingénieur d'études hors classe, vice-président, expert, Université Toulouse 2 Jean Jaurès, Toulouse.

Monsieur BOLLI Alain, ingénieur d'études hors classe, expert, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

Madame LE COUEDIC Laetitia, ingénieure d'études de classe normale, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Monsieur BOURGEOT Marc, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Madame FRECHIC Mélodie, ingénieure d'études de classe normale, suppléante, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

- Nombre de membres et sous-jurys :  
4 membres  
2 suppléants
- Respect des principes fondamentaux de déroulement d'un concours :

Exemples :

- réunion préparatoire du jury afin de définir les critères d'évaluation des dossiers
- élaboration de grilles d'évaluation avec les sujets
- impartialité du jury et égalité dans le déroulement de l'épreuve orale

- Rôle du président de jury à l'égard :
  - Des membres du jury et des sous-jurys :

- Aider à l'élaboration des critères de sélection
- Garantir la régularité du concours
- Du secrétariat administratif du concours :
  - Vérifier les calculs et les listes de résultats
  - Signer les procès-verbaux

## **2.1 Epreuve d'admissibilité – étude de dossiers**

Le jury recommande aux candidats de ne pas remplir à la main le dossier, surtout étant donné le poste visé. Certains dossiers étaient très éloignés du profil de poste (voir la fiche métier F2D57 - Ingénieur pour l'enseignement numérique). Il est donc recommandé de bien lire la fiche de poste, et de consulter le service RH de son établissement pour vérifier la pertinence de la candidature, ou pour trouver un autre poste plus en adéquation avec ses compétences. Il est également conseillé de suivre les formations de préparation aux concours pour ceux qui sont déjà en poste dans un établissement, afin de bien préparer son dossier. Il ne sert à rien de joindre des travaux trop volumineux, il vaut mieux en faire une synthèse. Il faut veiller à la qualité des documents, en particulier les images et les schémas (taille de la police)

Seuil d'admissibilité : 20/40

## **4. DONNEES ADMINISTRATIVES CONCERNANT L'ORGANISATION MATERIELLE DU CONCOURS**

Des dossiers dématérialisés pourraient permettre une organisation du jury plus simple, en visioconférence, avec une première réunion pour fixer les critères, une période d'étude des dossiers où chaque membre du jury peut organiser son temps de travail, puis une deuxième réunion en visioconférence pour harmoniser les notes et fixer les barres d'admissibilité.